

CDN des 12 et 13 novembre 2015

Huit Semaines après notre dernière instance nationale (CDNE), nous sommes amenés à caractériser le contexte politique, social et syndical au sein duquel nous évoluons.

Aussi, sans réaliser un balayage exhaustif de la période écoulée, il nous faut caractériser le moment, afin de donner du sens à un ensemble d'éléments qui, isolés les uns des autres, peuvent paraître étonnants, contradictoires, surprenants voire déplacés.

« Si nous ne changeons pas de voie, si on n'humanise pas la planète, on est amené à vivre des catastrophes prévisibles et des nouvelles formes d'inégalités, de domination et d'oppression » nous dit Edgar MORIN

A l'International

L'abandon de la voie diplomatique (caractéristique française en son temps) au profit du choix des armes et au détriment des peuples n'est certainement pas la réorientation à laquelle il pensait.

Le constat que nous faisons lors du dernier CDNE reste malheureusement d'actualité. Ainsi, concernant ces exodes massifs et ces souffrances nous disons : *« Conséquence géopolitique remontant à des dizaines d'années au cours desquelles les politiques menées par les nations de l'alliance Atlantique, l'Europe et les pays européens dont la France, ont cherché à régler les situations par des interventions militaires plutôt que par la diplomatie, l'exode en masse de populations contraintes à fuir le chaos et la misère créés dans leurs pays, provoque une crise humanitaire sans précédent, insupportable et mis en lumière médiatiquement, parce qu'à nos portes. Cette situation puise aussi ses racines dans le dérèglement climatique et dans une mondialisation facteur d'une extrême paupérisation pour des masses importantes de population.*

Cette situation exceptionnelle peut conduire à des postures dominantes : considérer que nos problèmes franco-français sont bien peu en regard de la situation vécue par les populations réfugiées ; ne pas supporter de voir les réalités et se réfugier dans une situation considérée comme encore confortable, organisant ainsi des formes collectives et individuelles de repli sur soi. Mais on constate aussi dans le même temps le développement de solidarités citoyennes. »

A cela, nous devons ajouter qu'aujourd'hui, nous assistons à une instrumentalisation politique de cette situation où le discours sécuritaire prend le pas sur l'humanitaire et le solidaire. Ces éléments irriguent le débat politique, notamment celui des élections régionales.

Nous dénonçons l'abandon de la promesse faite par F. Hollande de donner le droit de vote aux résidents étrangers aux élections locales.

Face à cette situation inquiétante, marquée par les progrès des forces obscurantistes et réactionnaires en Pologne, il faut noter l'encouragement que constituent des remises en cause de l'austérité et des replis sur soi comme l'élection de James Corbyn à la tête du parti travailliste en Angleterre ou la victoire des forces de gauche au Portugal.

Environnement

La COP 21 représente un moment important et qui doit être historique. Pour autant, ce sommet ne peut à lui seul réellement changer les pratiques, les orientations et les politiques pour régler les problèmes environnementaux. C'est pourquoi, en marge de cette COP 21, la coalition climat qui regroupe plus de 130 organisations (société civile, syndicats, associations de solidarité internationale, organisations confessionnelles, ONG de défense des droits humains, de l'environnement ou encore des mouvements sociaux) organisera nombre de manifestations, de colloques et d'initiatives. Pour notre syndicalisme de transformation sociale, la lutte contre les changements climatiques est une question syndicale d'importance. Car au cœur des problématiques, se trouvent les questions de l'emploi qui peuvent être douloureuses dans le cadre de transition énergétique mal pensée, mais qui peuvent également être créatrices d'emplois grâce aux changements dans les modes de transport, de construction, de processus de fabrication, de modèles de

production différents... Ces transitions doivent se faire avec les salariés avec comme fondement la justice sociale et une juste répartition des richesses et des ressources. C'est l'enjeu d'une présence et d'un investissement syndical forts. C'est par notre action collective que nous pourrons peser pour qu'un accord ambitieux puisse être signé par tous les états.

Budget 2016

C'est encore l'austérité qui le pilote.

Cette année encore, c'est au prétexte de la lutte contre le chômage, de la relance de l'emploi et de l'accroissement de la compétitivité, qu'est affaiblie et jugulée la capacité d'intervention de l'État au sens large (État, collectivités territoriales, protection sociale). Car en plus de se priver de moyens au travers des différentes exonérations de cotisations, le gouvernement a renoncé à une réforme de la fiscalité à la hauteur des besoins de la population.

L'analyse du PLF met en évidence le choix dogmatique du recul de la dépense publique. Cette doctrine libérale se traduit concrètement dans ce budget par 33 Milliards d'Euros dévolus au financement du CICE et du Pacte de Responsabilité, alors que même la Cour des Comptes a émis plusieurs avis très critiques quant à l'efficacité de ces dispositifs.

Le pilotage par la politique de l'offre perdure alors qu'elle produit un accroissement des dividendes versés aux actionnaires et aucunement une diminution du nombre de chômeurs au travers de créations d'emplois pérennes.

Ce sont aussi 16 Milliards dit « d'économies » :

- 5,1 Milliards à la charge du Budget de l'état, ce qui augure très mal des futures négociations salariales,
- 7,4 Milliards à la charge du Budget de la Sécurité Sociale (le cadeau d'anniversaire des 70 ans sera donc payé par les usagers au travers de réductions des prestations, d'accès et qualités des soins),
- 3,5 Milliards en réduction des dotations aux Collectivités Territoriales (CT), même si les pressions et protestations multiples (CT et autres) ont amené le gouvernement à annoncer le report d'un an, de la réforme des clefs de répartition des DGF et une dotation exceptionnelle pour les collectivités en difficulté.

Sur l'exercice précédent, les CT, étranglées budgétairement, avaient dû annuler bon nombre de projets. Cela s'était traduit par une chute des investissements de 9%, plombant un peu plus l'économie et allant de fait à l'opposé de l'effet souhaité. Ainsi, les CT, alors qu'elles sont, de fait, un moteur de l'investissement public, sont contraintes d'en rabattre, mettant en difficulté le tissu économique avec lequel elles travaillent, les populations les plus fragiles ainsi que le mouvement sportif au travers des baisses de subventions.

Le budget sport (0,06% des dépenses de l'état) est la traduction du désengagement de l'état. Celui-ci, tel que proposé à l'Assemblée Nationale est un mauvais signe pour qui a l'émancipation au cœur au travers des pratiques physiques. Il dégrade en outre la démocratisation du sport.

Si toutes ces données ne s'additionnent pas, ce sont cependant autant de moyens que l'on soustrait à la puissance publique, limitant ainsi sa capacité d'intervention et remettant fondamentalement en cause son rôle.

Cela donne un sens particulier à ces choix budgétaires qui, bien qu'affichant la volonté de rester au service de la population, participent en réalité du renforcement d'une politique libérale et austéritaire au profit des plus riches.

Contexte social

C'est aussi ce qui imprègne un dialogue social qui se dégrade et apparaît de plus en plus biaisé.

L'épisode des chemises des DRH d'Air France doit être lu à l'aune de la violence subie par les salariés.

Le SNEP-FSU considère comme inadmissibles les déclarations du 1^{er} Ministre traitant les salariés de voyous et ne dénonçant pas le plan social et les violences patronales.

Les « nouveaux chiens de garde » se sont lâchés à l'égard des syndicalistes (dont nous venons d'apprendre le licenciement, ce que nous dénonçons et contestons), fustigeant la violence subie par les DRH en repassant sans cesse les images, mais apportant peu d'éléments au débat pouvant permettre de comprendre les raisons de ces situations. Par contre, rien n'est dit concernant les pourfendeurs du code du

travail.

Sur ce sujet, les plus hauts responsables politiques s'impliquent, le 1^{er} Ministre, le ministre de l'économie et la ministre du travail elle-même, dans la suite du rapport Combrexelle, préférant abandonner le cadre légal au profit du contractuel et de la négociation locale. Ainsi, les salariés traiteraient sur un pied d'égalité avec leurs employeurs ? Comme si l'un n'était pas soumis à la pression de l'autre. Le code du travail doit rester un outil de protection des salariés et si évolutions il doit y avoir, cela doit être pour améliorer cette même protection et pour acquérir de nouveaux droits et non l'inverse.

Mais ce sont également les déclarations/provocations de M. Macron qui s'emploie à stigmatiser les salariés, les fonctionnaires, leurs statuts, portant allègrement des positions ultra libérales sans pour autant être réellement désavoué par le gouvernement et le chef de l'état.

Sur le champ de l'école

L'analyse et la mise en relation du triptyque Réforme du collège, Programme EPS et évaluation au DNB permet d'éclairer ce qui impacte l'école aujourd'hui.

Au prétexte de résorber l'échec scolaire, communication largement relayé et appuyé par les médias, nous assistons à un détournement voire à la suppression de moyens au profit de dispositifs (EPI, AP) qui ne peuvent qu'engendrer plus d'inégalités et amplifier l'échec les élèves les plus en difficulté. Ces dispositifs, présentés comme l'alpha et l'oméga de la réussite scolaire, doivent être analysés au travers des études déjà menées sur le sujet, mais également dans les effets qu'ils seraient amenés à produire sur les moyens, mais aussi sur la conception du métier, son organisation et les contenus à enseigner.

Des programmes d'EPS vidés de contenus, une discipline « au service de » et non plus constitutive du cursus scolaire, quoi de plus évident pour s'inscrire dans la logique de cette réforme du collège ? Il ne reste alors plus qu'à supprimer son évaluation au DNB et le tour est joué pour la mise en œuvre d'une école du socle où des disciplines n'auraient comme fonction que d'être au service de l'utilitarisme scolaire.

Cette logique d'austérité culturelle qui nous est présentée, ne relève en rien d'un débat pédagogique. Cette réforme présentée comme progressiste refait émerger des concepts des années 70, mais derrière ces paravents pédagogiques se cachent bel et bien des ruptures idéologiques et rétrogrades.

La réforme portée par Mme La Ministre ne s'inscrit pas dans la démarche de son prédécesseur. Pour réorienter cette refondation, elle s'appuie sur des organisations minoritaires, ignorant les plus représentatives, redonnant la main à la DGESCO et à l'IG sur la question de la réécriture des programmes.

Élections Régionales

C'est dans cette conjoncture que se dérouleront les élections régionales.

Le poids du contexte général risque fort logiquement d'impacter ce scrutin en ne lui donnant qu'une unique dimension nationale.

Même si la réforme territoriale qui réorganise nos régions fait partie des réformes contestées par le SNEP et la FSU, nous invitons les collègues à ne pas occulter les enjeux et le bilan de chaque région, ainsi que l'importance de plus en plus grande que vont prendre les Conseils Régionaux sur le plan économique, sur les schémas de formations scolaires et universitaires.

Le résultat du vote aura des incidences concrètes pour l'exercice de notre métier : gestion des lycées, recherche et investissements dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, transports, installations sportives, aides au sport scolaire, politique régionale en matière d'emploi sportif et d'aide au mouvement sportif associatif, ...

C'est pourquoi le SNEP-FSU, sur la base des analyses et des revendications qu'il porte, appelle l'ensemble des enseignants et des enseignantes d'EPS et les professeurs de sports à participer aux scrutins des 6 et 13 décembre prochains pour permettre l'émergence de politiques alternatives en ayant conscience que l'abstention ne peut que renforcer la place du Front National. Chaque citoyen aura à faire ses arbitrages et son choix.

Sport

De nouveau, des dérives du sport font la une des médias au travers de scandales financiers et de dopage à



grande échelle, de chantage, couverts ou organisés par les plus hautes instances. Ce nouvel épisode nous conforte dans la nécessité de dénoncer, de combattre et de nous démarquer de ces pratiques indignes et illégales, bien loin d'un sport libéré de sa marchandisation tel que nous le revendiquons. Cela nécessite, pour l'État, d'accroître son rôle et son action.

Avec la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'État réorganise son administration territoriale aux exigences européennes. Toutes les Directions Régionales, fusionnent. Certaines villes perdent ainsi la plupart de leurs services administratifs d'état, quand d'autres (les villes métropoles) vont les concentrer. Ces opérations ne sont pas que techniques mais peuvent être l'occasion de revoir les missions de l'État en provoquant leur « régionalisation ». Le ministère chargé du sport s'affaiblit de plus en plus avec à terme une vraisemblable disparition de son service public national si rien n'est fait pour inverser le cours des choses. La perte de sens du métier et la souffrance pour nombre de professeurs de sport ne cessent de s'amplifier.

Congrès FSU

La période de vote pour le 8^{ème} congrès de la FSU a commencé et l'engagement de toutes et de tous pour une participation au plus haut niveau possible de l'ensemble des adhérents du SNEP-FSU, constitue un temps d'affirmation fondamental de la place, du rôle et des propositions de notre organisation.

Le CDN appelle les personnels à s'engager dans une appropriation de ce qui se joue actuellement sur les différents points évoqués ci-dessus pour développer les rapports de forces nécessaires à leurs évolutions positives. Cette analyse doit nous permettre de nourrir les rencontres avec les collègues, de poursuivre et d'amplifier la mobilisation, en les rendant acteurs d'un plan d'action ambitieux inscrit dans la durée, tenant la partie spécifique de l'EPS dans la bataille du collège, sans la couper des enjeux et des batailles à mener sur les thématiques plus générales.

Texte adopté à l'unanimité